

## Suppression de l'impôt anticipé: pourquoi encourager la criminalité fiscale?

OPINION

L'impôt anticipé a un effet de garantie, c'est d'ailleurs sa principale fonction. Ainsi, pour le voir remboursé, on doit prouver que les conditions légales sont réunies. En cela, notamment dans le domaine des entreprises, il a un effet préventif et de garantie par rapport à la fraude fiscale. Ainsi, tout particulier ou toute entreprise suisse qui déclare le rendement de son épargne ou d'une obligation récupère intégralement le montant de l'impôt anticipé. C'est pourquoi on appelle fréquemment l'impôt anticipé «l'impôt des fraudeurs». On ne le paie que si l'on ne déclare pas son rendement et que, partant, on fraude le fisc.

En effet, l'entreprise qui tente de réinvestir le produit d'une fraude fiscale à l'étranger ne se voit pas rembourser l'impôt anticipé (arrêt TF 142 II 9). Dit autrement, si une entreprise étrangère qui a un établissement stable en Suisse décide d'émettre ou d'acheter des obligations ou actions en Suisse, elle se voit frappée du droit de timbre, respecti-

vement de l'impôt anticipé sur les rendements. Pour le récupérer, elle doit prouver que les conditions de remboursement sont réunies. Parmi ces conditions, on citera notamment le fait que le remboursement est impossible s'il vise à éluder un impôt dans un autre pays: pas de remboursement d'impôt anticipé lorsqu'il y a fraude fiscale.

Avec le projet soumis au vote le 25 septembre, l'entreprise qui léverait des capitaux par le truchement d'émission d'obligations en Suisse ou qui achèterait massivement des obligations ne serait plus redevable du droit de timbre pour l'émission et de l'impôt anticipé pour les intérêts du capital. Ainsi, les conditions légales sur le remboursement de l'impôt anticipé ne s'appliquant plus – puisque l'impôt ne serait plus payé –, il n'y aurait plus aucune vérification d'aucun type sur la provenance de l'argent, par exemple la fraude fiscale.

Or, ce qui pose problème d'un point de vue légal, c'est que les entreprises



BAPTISTE HURNI  
CONSEILLER NATIONAL SOCIALISTE  
NEUCHÂTELOIS ET AVOCAT

**L'effet préventif  
face au blanchiment  
de fraude fiscale  
serait réduit à néant**

internationales auraient ainsi un intérêt manifeste à placer le bénéfice réalisé à l'étranger dans des instruments financiers de type obligataire pour éviter de payer l'impôt sur le bénéfice à

leur siège pour ensuite récolter les intérêts de leur placement en Suisse, sans payer le moindre impôt sur ces revenus. De la même manière, pour les groupes ayant leur siège en Suisse et qui doivent, en vertu du droit fiscal d'un autre pays, payer à l'étranger des impôts, la tentation de distraction des montants impossibles pour les placer en Suisse est aussi importante.

En bref, l'effet préventif face au blanchiment de fraude fiscale – soit la distraction d'un bénéfice imposable que l'on blanchirait par le truchement d'un placement sur le marché obligataire suisse – serait réduit à néant.

On sait aujourd'hui que cette réforme coûtera au minimum 215 millions aux collectivités publiques, mais uniquement si les taux d'intérêt restent bas. Or, si ces taux remontent à des niveaux plus normaux, la perte sera vraisemblablement de 600 à 800 millions de francs par année. Une part importante de cet argent ira directement dans la poche de

grands groupes étrangers et sortira du circuit économique suisse.

Cela signifie que la suppression de l'impôt anticipé sur les rendements des obligations, qui nous est proposée le 25 septembre 2022, bénéficiera très majoritairement aux entreprises ou particuliers qui achètent ce genre de titres et qui, aujourd'hui, préfèrent payer cet impôt que de déclarer ce revenu dans leur pays. Dit autrement, les bénéficiaires principaux de cette modification seront les fraudeurs internationaux, et cela au détriment des collectivités publiques. On nous parle de l'attractivité de la place financière suisse dans le camp du oui: mais voulons-nous que cette attractivité soit uniquement caractérisée par la facilité à détourner l'argent du fisc? Voulons-nous d'une réforme qui prive les collectivités publiques suisses de centaines de millions au profit de grands groupes étrangers qui désirent cacher leur rendement à leur fisc? La réponse, limpide, doit être non. ■

## Message aux Occidentaux: l'histoire n'est pas finie

OPINION



MARCEL A. BOISARD  
ANCIEN DÉLÉGUÉ DU CICR ET SOUS-SECÉTAIRE  
GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

La chute du mur de Berlin, en novembre 1989, marque une étape cruciale dans les relations internationales. Ses conséquences potentielles furent l'objet de supputations intenses. Deux Américains tenaient l'avant-scène: Francis Fukuyama annonçant la fin de l'Histoire, par l'épuisement du combat idéologique et le triomphe du modèle démocratique et libéral, et Samuel Huntington affirmant au contraire le choc des civilisations. Les deux auteurs eurent tort. Le libéralisme démocratique n'a pas gagné la partie. Le monde n'est pas divisé en entités homogènes, mais par des coalitions occasionnelles, dont le fil conducteur est la contestation de la suprématie occidentale.

Des groupements idéologiques et géographiques très anciens ressurgissent. L'Islam, qui se heurta à l'Europe dès le VIII<sup>e</sup> siècle, se pose comme un code de conduite individuelle et de gouvernance publique fusionnant le religieux et le politique. Avec la rupture de la Chrétienté au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'Eglise occidentale se voulut universelle et l'orientale orthodoxe. «Troisième Rome», Moscou prétend être le rempart contre les déviances romaines et contre l'Islam. Les spiritualités sans Dieu alimentent la pensée politique en Asie, en particulier le confucianisme réinventé, devenu le socle de «valeurs asiatiques». Dès leur indépendance, les Etats latino-américains prirent leurs distances d'avec le «droit des gens européen». Enfin, l'Afrique, plus longtemps objet que sujet du droit international, revendique sa place.

Ces cinq groupes politico-civilisationnels sont présentés de façon schématique, car leurs prémices sont truffées de mythes et d'illusions. Ils impriment les consciences populaires nostalgiques, alors que les magnificences passées sont largement idéalisées. Ils ne forment pas des alliances homogènes, étant même divisés par des antagonismes, voire des conflits armés. Ils ne sont pas davantage exclusifs que les montrent les BRICS, association de deux Etats asiatiques, d'un Etat africain, d'un Etat latino-américain et de la Russie pour lutter contre la toute-puissance du dollar. Trois d'entre eux, Chine, Inde et Russie, plus la Mongolie et le Tadjikistan, participent à des manœuvres militaires conjointes. Le seul «bloc» survivant est ce que l'on a coutume d'appeler l'Occident. Il comprend les Etats membres de l'OTAN, avec la Turquie jouant sa partition,

plus certains pays industrialisés alliés des Etats-Unis. Ils sont individualistes, libéraux et leur noyau culturel est le droit. Ce bloc est confronté à un monde multipolaire contestant son hégémonie. Les raisons en sont diverses et variées.

La première est l'anachronisme du système intergouvernemental. Une multitude d'ouvrages sur la réforme de l'ONU encombrant les bibliothèques. Le droit de veto est réservé à cinq Etats qui n'ont plus la stature de 1945. Un exemple suffit: l'Inde n'en jouit pas. Sixième économie mondiale, son PIB est supérieur à celui de la France; sa population 20 fois plus élevée et son territoire cinq fois plus grand. Egalement puissance nucléaire, l'effectif de ses forces armées serait au moins 35 fois plus fourni.

Les séquelles, réelles ou supposées, de la colonisation représentent un autre grief tenace. Il est permanent en Afrique. Il est souvent entretenu. Le Palais d'Été à Beijing, saccagé par les troupes franco-britanniques en 1860, est conservé en ruine, afin de montrer l'humiliation née de la faiblesse et la division face à l'étranger agressif. Les exemples peuvent être multipliés, même si l'opinion européenne fait mine d'avoir oublié.

D'autres frustrations apparaissent. Historiquement encore première puissance industrielle, l'Occident devrait sa bonne fortune à l'exploitation de peuples étrangers. Son niveau de vie est enviable. La crise écologique menaçant la planète freine maintenant un développement inconsidéré. Un meilleur partage des restrictions et des responsabilités bute dans les négociations.

Enfin et surtout, le double langage arrogant est devenu insupportable. L'Occident dénonce et condamne sans relâche les violations du droit international. Sans rappeler le largage de bombes atomiques sur un peuple «jaune», qu'en est-il des actions plus récentes? L'OTAN n'a-t-elle jamais imposé des sanctions à l'un ou l'autre de ses membres qui a envahi l'Irak ou changé le régime de Libye?

Evoquer le déclin de l'Occident signifie recycler de vieilles lunes. Encore fort, il est en réel danger et doit se ressaisir, en confirmant certes ses valeurs fondamentales et en les appliquant lui-même, sans tenter de les imposer. Par préférence, ethnocentrisme et courte vue, il a raté sa sortie de la guerre froide, s'imaginant faussement que, avec la chute du mur de Berlin, l'histoire était finie. ■

## Le COE à Karlsruhe, une chance d'éveiller les consciences

OPINION



MICHEL KOCHER  
PASTEUR, DIRECTEUR DE MÉDIAS-PRO

Que peut apporter de particulier une institution représentant des millions de croyants, une grande diversité d'Eglises et des engagements reconnus au nom des valeurs chrétiennes? C'est la question qui se pose au Conseil œcuménique des Eglises (COE), dont la 11<sup>e</sup> assemblée se tiendra du 31 août au 8 septembre à Karlsruhe. Tous les sept ans, des délégués du monde entier ainsi que de nombreux fidèles se rassemblent dans une ville différente. La dernière se déroulait à Busan en Corée du Sud.

Plusieurs réponses se profilent, selon que l'on vienne d'Europe, d'Asie, d'Afrique ou des Amériques. Pour les Européens que nous sommes, il y a une forme de rendez-vous avec l'histoire. Quand cette institution se crée, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la priorité est claire: s'engager pour la paix, la construction de relations de confiance, travailler à l'unité spirituelle pour que plus jamais la guerre ne se dessine sur le Vieux-Continent. Septante-quatre ans plus tard, les canons redonnent de la voix en Ukraine... et l'Allemagne sera le lieu où vont se rencontrer toutes les familles de l'Orthodoxie et bien d'autres familles chrétiennes aussi. Autant dire que ce rendez-vous de Karlsruhe sonne comme une forme de défi: si l'esprit œcuménique développé à Genève a toujours un sens en Europe, c'est maintenant qu'il doit rayonner.

Tous les observateurs de la scène interconfessionnelle chrétienne le savent, l'œcuménisme comme projet d'unité institutionnelle entre protestants, catholiques et orthodoxes n'est ni une option réaliste, ni même une option vrai-

ment souhaitable, tant la diversité est une richesse, consubstantielle au christianisme dès ses origines. Pour autant que les chrétiens se parlent, s'écoutent, valorisent effectivement leurs diversités, travailler le plus possible ensemble est une priorité. C'est une chose en voie d'acquisition en Europe sécularisée... ce n'est pas une réalité avec le monde orthodoxe slave, sans parler des pays du sud où l'esprit œcuménique n'a pas remplacé une indifférence polie quand ce n'est pas un prosélytisme caché. Pour résumer: l'œcuménisme n'est pas une fin en soi mais un moyen pour avancer sur des engagements de terrain, au service de l'humain et des humains. A cette aune, si le rassemblement de Karlsruhe n'accouche pas d'un authentique programme de pacification et de justice dans le conflit ukrainien, il aura raté son rendez-vous avec l'Histoire mais aussi avec son histoire.

Au fil des décennies, le COE a engagé des programmes d'action remarquables, dont le plus fameux est le programme de lutte contre le racisme. A Harare en 1998 lors de la 8<sup>e</sup> assemblée, Nelson Mandela avait rendu un vibrant hommage à la contribution du COE à la déconstruction de l'apartheid en Afrique du Sud. La marque de fabrique de ses programmes d'action est leurs caractères avant-gardistes, transversaux et multiculturels, comme la décennie de solidarité des Eglises avec les femmes ou les actions écologiques en faveur de l'intégrité de la Création, initiées bien avant les prises de conscience écologiques actuelles. Ce qui rend cette perspicacité possible, c'est le travail de défragmentation spirituelle et institutionnelle

à l'œuvre. Sans gommer les différences, le COE offre des passerelles de différentes natures pour se rapprocher et se comprendre. Cela va de célébrations ouvertes à tous, au débat éthique, en passant par la solidarité dans des actions concrètes en faveur de la justice.

Parmi les 352 églises membres, la plus importante est l'Eglise orthodoxe russe. Est-elle pour autant la plus puissante et la plus influente? Non, une Eglise protestante des îles Fidji, menacée par la montée des océans, peut parfaitement faire entendre sa voix. La force de cette «ONU spirituelle chrétienne» est celle de laisser émerger, au vu de tous, les voix d'une conscience qui cherche l'universel. Exercice d'éveil aussi nécessaire que difficile et de longue haleine. D'autant que ces voix sont irréductiblement plurielles, pour les raisons profondes liées à l'ADN du christianisme.

Révois un instant, si le pape ou le patriarche Kyrill (chef de l'Eglise orthodoxe russe) avaient l'humilité de venir à Karlsruhe, non pas pour être la conscience de la chrétienté vue de Rome ou de Moscou, mais pour porter la diversité de cette conscience, ils apporteraient cette touche d'humilité et de courage qui peuvent faire avancer sur le chemin de la réconciliation et de la justice. C'est d'ailleurs le défi des délégations présentes à Karlsruhe: plus les églises sont cléricales, plus elles vont prendre leurs ordres d'en haut. Dans le cas de l'Eglise orthodoxe russe, c'est particulièrement sensible. Or précisément, le COE offre une opportunité unique de parole libre. Dans ce cénacle, tout est de l'ordre du partage, du volontaire, de la non-contrainte. A chacune des délégations de la saisir. ■